



Early  
Childhood  
Development

ASSOCIATION of PEI

Helping PEI families make the early years count

## Systeme global d'éducation de la petite enfance pour l'Île-du-Prince-Édouard



**“La petite enfance, c’est la phase durant laquelle les  
enfants apprennent le savoir, le devoir, le partage et  
l’existence”**

(Conseil canadien sur l'apprentissage)

Octobre 2008

*Professional. Certified. Licensed.*



## **L'avenir**

L'Association pour le développement de la petite enfance de l'Î.-P.-É. envisage introduire un système provincial d'éducation de la petite enfance décentement financé et reposant sur les dernières recherches en matière d'apprentissage précoce et sur les modèles modernes des meilleures pratiques. Ce système proposera un accès illimité, impliquera activement les familles et la communauté et sera dirigé par d'éminents professionnels du développement de la petite enfance.

### **Imaginez....**

...un système d'éducation de la petite enfance, dirigé par des éducateurs de la petite enfance associés à d'autres professionnels de l'âge précoce, visant à soutenir la solidarité familiale et se fondant sur des activités d'éducation par le jeu... Imaginez un environnement physique submergé de lumière naturelle, d'air propre et libre d'allergènes (ex., tels que les tapis)... des milieux intérieurs et extérieurs offrant un matériel varié que les enfants utiliseront pour découvrir les arbres, les guirlandes, les rochers, le bois, la vie végétale, la vie animale, le sable, les rires et le plaisir... un endroit où les possibilités sont illimitées.

### **Imaginez....**

...un système d'éducation de la petite enfance qui propose plein de programmes et de services pour la famille et les enfants sous un même toit... un système sans frontières auquel tous les enfants de 0 à 5 ans peuvent avoir accès et où les coûts et les installations ne posent aucun obstacle.

### **Imaginez....**

...une éducation entièrement financée qui débute avec la petite enfance... une enfance qui édifie les fondements des années scolaires à venir et soutient la réussite sociale à travers des activités fondées sur le jeu et l'apprentissage, telles que la cuisine, les jeux dramatiques et les coins de blocs. Un système où les éducateurs de la petite enfance sont des partenaires de jeu qui encouragent les enfants à dévoiler les merveilles de leur monde, à étendre leurs limites et à élargir leurs connaissances et leur compréhension du monde qui les entoure... imaginez les enfants dans cet environnement en train de décrire leur apprentissage, leur résolution des problèmes et leurs expériences, en train de défier leurs propres limites, discutant et évaluant tout ce qui les entoure tout en partageant leurs connaissances avec d'autres enfants.

### **Imaginez....**

...un système qui accueille et implique les parents et les membres de la famille en tant que participants... et leur propose des programmes d'éducation parentale au sein de l'établissement d'éducation de la petite enfance, avec le concours des éducateurs de la petite enfance qui offrent des possibilités de modélisation et des pratiques de soutien visant à aider les familles à apprendre à concilier entre leur vie quotidienne et leurs responsabilités parentales... imaginez des programmes offrant des services axés sur la famille tels que la coiffure en famille, l'éducation physique ou les heures de divertissement du samedi matin avec papa. Imaginez un système de soutien centralisé pour toute la famille.

### **Imaginez...**

...un système appuyé par une diversité de spécialistes du soutien aux enfants et à la famille, basés au sein du Centre de développement de la petite enfance... imaginez les familles et les éducateurs profitant de l'établissement pour organiser des réunions avec les orthophonistes, des "Soirées Santé" avec des professionnels de la santé publique ou encore des séances d'apprentissage avancé au sujet des allergies ou des problèmes de santé... imaginez un système qui prévoit l'implication directe des programmes et services communautaires à l'intention des familles.

### **Imaginez....**

...un tel système dirigé et offert par des éducateurs, professionnels et certifiés, de la petite enfance qui bénéficient d'une rémunération appropriée en fonction de leurs études et expériences et d'une multitude d'avantages sociaux et de régimes de retraite.

**L'Association pour le développement de la petite enfance croit que tous les enfants et les familles de l'Î.-P.-É. ne méritent rien de moins qu'un tel système. L'ADPE vous invite à vous joindre à nous pour faire de notre vision une belle réalité pour tous les enfants et les familles de l'Île.**

*Documentation complète disponible sur [www.earlychildhooddevelopment.ca](http://www.earlychildhooddevelopment.ca)*

*Professional. Certified. Licensed.*



*Table des matières*

1. L'Association pour le développement de la petite enfance de l'Î.-P.-É.....	1
2. La situation actuelle .....	2
3. Documentation – Conclusions de la recherche .....	4
4. Une vision pour l'Î.-P.-É. ....	6
5. Le modèle conceptuel.....	7-8
6. Sommaire .....	9
<b>Annexe:</b> Profil du secteur de l'éducation de la petite enfance de l'Î.-P.-É.	



## 1. L'Association pour le développement de la petite enfance de l'Î.-P.-É.

L'Association pour le développement de la petite enfance (ADPE) de l'Î.-P.-É. est un organisme provincial à but non lucratif voué à la promotion et au soutien de la qualité des programmes et services d'apprentissage précoce et de garde d'enfants pour l'ensemble des enfants et familles de l'Île. L'Association a été fondée en 1974 et a œuvré inlassablement pour:

- Offrir aux familles de l'Île des renseignements sur les services locaux d'éducation de la petite enfance et de soutien aux familles, en plus des dernières tendances de recherche et des meilleures pratiques.
- Encourager les initiatives et les projets de recherche et de développement qui appuient l'éducation et les services de garde de la petite enfance de la province.
- Fournir les possibilités et le soutien pédagogiques à ses membres et à tous les éducateurs de la petite enfance pour garantir une main d'œuvre instruite qui se consacrera à l'apprentissage à vie.

- Établir et favoriser la création de partenariats et de réseaux qui soutiennent la saine évolution des jeunes enfants de l'Île.

Au fil des ans, l'ADPE a été activement impliquée, à plusieurs niveaux et avec de nombreux partenaires, dans l'éducation et le renseignement des parents, communautés, gouvernements et autres parties prenantes sur la valeur et l'importance de l'éducation de la petite enfance. Cependant, et malgré ces efforts, l'occasion ne s'est jamais présentée pour voir émerger un engagement clair pour une vision provinciale, appuyé par le gouvernement par le biais d'un financement et de structures de diffusion adéquats, qui garantira à tous les enfants de l'Île un accès aux programmes et services de soutien – disponibles, abordables et de qualité – à l'éducation de la petite enfance.

**Note:** Voir l'Annexe – Profil du secteur de l'éducation de la petite enfance de l'Î.-P.-É.



## 2. La situation actuelle

### 2.1 Contexte politique en mutation

Le secteur de l'éducation de la petite enfance de l'Î.-P.-É. se trouve actuellement à une 'croisée de chemins'. Le gouvernement provincial a décidé, au cours de l'année écoulée, que la maternelle deviendra un service publique provincial faisant partie du système scolaire. Auparavant, le programme provincial de maternelle était proposé par de nombreux centres communautaires de développement de la petite enfance à travers la province.

La décision de placer le programme provincial de maternelle sous l'égide du système scolaire aura des répercussions importantes sur un grand nombre de centres de développement de la petite enfance; au cours des dernières années, plusieurs centres ont travaillé ardemment pour intégrer le programme de maternelle au sein de leurs programmations et leurs structures opérationnelles. Certains des effets potentiels d'une telle décision sur les centres de développement de la petite enfance comprendront, par conséquent, la réduction des possibilités de croissance, la réduction du nombre d'inscriptions (créant ainsi un problème de durabilité) et la diminution de la valeur et du dynamisme des professionnels de l'éducation de la petite enfance.

L'ADPE estime que le moment est venu pour que la province, en collaboration avec toutes les parties prenantes, élabore et mette en œuvre un système global et universel d'éducation de la petite enfance pour l'Île. Ce système global doit être 'harmonisé' avec la recherche et la compréhension actuelle du développement et de l'évolution de la petite enfance ainsi

que des besoins changeants des familles de l'île.

Le plus important demeure, surtout pour une petite province confrontée à une population vieillissante et à une main d'œuvre décroissante, que ce système global d'éducation de la petite enfance sera requis, plus que jamais auparavant, pour inciter les jeunes familles à revenir à l'Île. Le développement sain de chaque enfant né à l'Î.-P.-É. est primordial pour la santé future de nos familles, nos communautés et notre économie provinciale. Ceci est un fait qui est actuellement reconnu manifestement par beaucoup dans le monde des affaires, comme le montre la citation suivante:

*"Pour que le Canada puisse réussir à forger une économie créative, nous ne pouvons nous permettre de gaspiller les talents d'un seul Canadien. Par conséquent, le Canada devra réduire la charge financière requise pour élever ses enfants et les préparer à une vie productive en tant que citoyens du monde." (Thomas d'Aquino, président, Conseil canadien des chefs d'entreprise)*

Dans ce contexte, il n'est plus plausible de penser à un avenir où plus de la moitié des enfants de l'Île, dès leur tendre enfance et jusqu'à l'âge de cinq ans, n'ont carrément pas d'accès à des programmes licenciés d'éducation de la petite enfance visant à soutenir leurs besoins d'apprentissage précoce. L'ADPE croit fermement que personne, dont les gouvernements, les dirigeants communautaires et corporatifs, les parents et les éducateurs de la petite enfance, ne devra tolérer une telle situation davantage.



## 2.2 Besoins, attentes et perceptions des parents

Au cours de l'été 2008, l'ADPE a effectué une enquête auprès de 247 parents à travers ses centres membres dans le but de déterminer l'utilité actuelle des centres ainsi que les besoins et les attentes des parents.

Parmi les raisons principales évoquées par les répondants justifiant leur recours au service de garde d'enfants nous trouvons:

- Leur incapacité de s'occuper de leurs enfants en raison de leur travail (95 %),
- Leur souhait de les voir socialement préparés pour l'école (64 %),
- Leur sentiment qu'ils (les enfants) apprécient une telle expérience (60 %),
- Leur volonté de les voir académiquement préparés pour l'école (58 %).

La licence provinciale a été considérée comme importante par 189 des répondants (93 %). Les observations qualitatives ont révélé que les répondants faisant appel à un service de garde licencié le font car ils y ressentent une qualité, fiabilité, structure et sécurité accrues.

Quatre-vingt-deux pour cent (82 %) des répondants ont précisé que toutes les

familles devraient avoir accès à un service de garde gratuit qui offre une expérience éducative de qualité à leurs enfants en âge précoce.

Lorsqu'ils ont été priés de préciser les facteurs qui renforceraient leur satisfaction à l'égard des pratiques de garde actuelles, les répondants ont indiqué ce qui suit:

- L'accessibilité (dont le coût, les horaires, l'âge admissible des enfants et leur politique sur les jours de tempête)
- La qualité et la diversité des activités éducatives
- Un meilleur rapport enfants/éducateur
- Une meilleure communication entre le personnel et les parents
- Un meilleur environnement physique
- Des éducateurs de la petite enfance qui seront mieux formés et suffisamment rémunérés

Les répondants à l'enquête qui utilisent un service de garde non licencié ont justifié leur choix pour des raisons telles que la commodité, l'appréciation d'un environnement 'plus proche de leur foyer', en plus d'un bon niveau de communication avec la personne s'occupant de leur enfant.



### 3. Documentation - Conclusions de la recherche

Le secteur de l'apprentissage et du développement de la petite enfance a fait l'objet de beaucoup d'attention au cours de la dernière décennie. Les organismes du secteur public et les centres de recherche à but non lucratif ont, en fait, investi dans des initiatives de recherche approfondies qui ont pourvu un bon lot de nouvelles données et de preuves soutenant l'importance critique de puissants programmes d'éducation de la petite enfance qui intégreraient un bon nombre des principes de 'meilleures pratiques' inclus dans la section suivante.

#### 3.1 L'indicateur qualitatif

Les conclusions de la recherche sont évidentes: les interventions les plus influentes sont celles qui voient l'enfant et son développement d'une manière holistique étendue; le curriculum et les programmes doivent être intégrés à d'autres supports et services de garde d'enfants qui seraient flexibles et axés sur le jeu; le fait d'entretenir des relations de qualité avec les adultes est d'une première soulignée.



#### 3.2 Principes des meilleures pratiques

Les conclusions de la recherche, que ce soit en Amérique du Nord ou en Europe, ont

identifié une série d'éléments clés essentiels à un apprentissage précoce et à un système de garde d'enfants de qualité. La Fédération canadienne des services de garde à l'enfance, dans sa déclaration récemment publiée (2007) sur l'apprentissage précoce et la garde d'enfants de qualité, a bien noté ces éléments clés qui sont, en bref:

- **Des éducateurs de la petite enfance** qui possèdent une formation postsecondaire en plus des connaissances et de l'ensemble des compétences requis, qui sont engagés dans le développement professionnel continu et qui suivent un code de déontologie.
- **Des partenariats collaboratifs avec les familles** qui estiment le rôle du parent en tant que principal gardien, qui respectent les croyances et les valeurs adoptées par le parent dans l'éducation de ses enfants, et qui proposent d'intéressantes possibilités aux parents afin de définir l'expérience de leur enfant durant son âge précoces.
- **Des environnements physiques d'apprentissage (intérieurs et extérieurs)** qui favorisent la santé et la sécurité des enfants, des éducateurs et des familles et qui offrent une atmosphère d'apprentissage positive et enrichissante.
- **Un environnement d'apprentissage efficace** qui favorise les résultats positifs et les interactions bénéfiques entre les enfants, qui les impliquent dans une variété d'expériences d'apprentissage créatives, qui renforce leur estime de soi et qui incite leur capacité à acquérir des compétences en littératie et numératie.



- **Un environnement qui respecte les droits de l'enfant** tel que décrits dans la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (1989).
- **Une main d'œuvre supervisée** qui jouit de niveaux de rémunération compatibles avec les connaissances et les compétences requises d'un éducateur de la petite enfance et avec le niveau de responsabilité professionnelle, en plus d'avantages sociaux (régime de soins médicaux, régime de retraite, provision pour un perfectionnement professionnel continu), de possibilités d'avancement et qui est respecté par les autres professionnels travaillant avec les enfants et les familles.
- **Une direction de programme** qui vise l'excellence dans la conception et la prestation des programmes et des supports d'apprentissage précoce et de garde d'enfants et qui s'emploie à impliquer les parents et la communauté dans le but de déterminer la meilleure façon de répondre aux besoins des enfants et des familles.
- **Des pratiques administratives soutenues et constantes** qui favorisent la viabilité et la stabilité à long terme des programmes et qui renforcent les relations avec les enfants, les parents et les communautés.
- **Une infrastructure efficace qui comprend:** une vision; une politique et une pratique aux effets réglementés et fondés sur une recherche soutenue par les preuves; une planification et une allocation globalisées des ressources; d'importants investissements publics pour soutenir le programme ainsi que les coûts d'exploitation, les fonds d'équipement et le développement d'une main d'œuvre

qualifiée; le suivi et l'évaluation continus des résultats escomptés ainsi que la diffusion des conclusions.

### 3.3 L'indicateur quantitatif

Les conclusions de la recherche montrent que les programmes structurés d'un apprentissage précoce et d'une éducation de la petite enfance jouent un 'rôle fondateur' central et déterminant dans la préparation des enfants pour la vie adulte et le monde du travail et ceci contribue grandement à la structure sociale et économique des communautés, des provinces et de l'ensemble du pays.

Les conclusions indiquent qu'un surcroît d'investissements publics dans les programmes de la petite enfance engendrera d'énormes rendements à divers niveaux, dont une préparation et une réussite scolaires accrues, un allègement de la charge financière des parents et une réduction de l'impact des coûts sur nos

*“Les dépenses publiques en matière de petite enfance permettent d'obtenir des rendements nettement supérieurs à ceux des interventions effectuées à tout autre âge... les données établissent que le rendement du capital investi dans la petite enfance est de 8:1 par rapport à 3:1 pour l'éducation primaire et secondaire et à 1:1 pour la formation des adultes. (Économiste James Heckman – 2002)*

*“Les interventions précoces sont plus efficaces et moins coûteuses que le fait d'attendre plus tard dans le développement de l'enfant - les écarts en rendement scolaire demeurent en général constants ou augmentent après l'âge de 8 ans» (Projet de développement de la petite enfance et de réforme scolaire: ministère de l'Éducation australien, 2002.)*

systèmes sociaux et sanitaires.





## 4. Une vision pour l'Î.-P.-É.

### 4.1 Vision:

Tous les enfants de l'Île, dès leur tendre enfance et jusqu'à l'âge de cinq (5) ans, auront accès à un système provincial d'éducation de la petite enfance durable, disponible, abordable et de haute qualité.

### 4.2 Objectifs:

Les objectifs primordiaux comprennent:

- Obtenir des résultats d'apprentissage et de développement positifs pour les enfants.
- Fournir un soutien aux parents pour qu'ils arrivent à concilier entre le travail et les responsabilités familiales.
- Établir l'éducation de la petite enfance comme un 'parcours de carrière' durable.
- S'assurer que le système de l'EPE soit intégré à d'autres services de soutien aux enfants et à la famille.
- Contribuer au développement social et économique des collectivités de l'Île et la province.

**Objectif:** L'objectif est de développer et mettre en œuvre la vision précitée en concours avec le gouvernement et d'autres partenaires clés, durant les cinq prochaines années (sept. 2008 – sept. 2013).



**Résultats:** Un programme provincial global d'éducation de la petite enfance qui produira les résultats suivants:

- Un système d'éducation de la petite enfance universel, accessible et de haute qualité.
- Des aboutissements améliorés pour tous les enfants en matière d'éducation, de santé et de bien-être.
- De moindres obstacles entravant l'apprentissage et le développement des enfants.
- Une structure adéquate de salaires et d'avantages sociaux, des possibilités d'avancement et des opportunités d'apprentissage continu pour les éducateurs de la petite enfance.
- Des impacts positifs démontrés sur la structure sociale et économique des communautés et de la province.
- La confiance et l'appui du public en faveur d'un système provincial et bien financé de développement de la petite enfance accessible à tous ceux concernés.



## 5. Le modèle conceptuel

Les éléments conceptuels suivants guideront l'élaboration et l'exécution de la vision précitée ainsi que la réalisation des objectifs et des résultats prévus:

### 5.1 Partenariats clés

- **Gouvernements provinciaux et fédéraux:** Un fort engagement en termes de politique et de financement est annoncé par les deux structures gouvernementales.
- **Administrations municipales:** les administrations municipales reconnaissent l'importance des programmes d'apprentissage précoce et leurs règlements municipaux sont favorables au développement de possibilités d'apprentissage précoce et d'environnements 'familiaux'.
- **Sociétés et groupes d'entreprises:** les entreprises sont bien conscientes de la valeur d'un puissant programme d'apprentissage précoce et de garde d'enfants, et sont prêtes à soutenir les établissements d'apprentissage précoce et de soutien aux familles, sur un certain nombre de niveaux; (politiques de ressources humaines 'familiales', parrainage des activités de perfectionnement professionnel, etc.).
- **Autres professionnels et groupes communautaires:** Une forte participation et assistance communautaire est formulée par une importante tranche d'autres éducateurs et professionnels des services de garde d'enfants, d'ONG, et d'organismes et groupes communautaires.

### 5.2 Renforcement du soutien public – Parents et communautés

- **Parents:** les parents sont plus informés sur la question de l'apprentissage précoce et des résultats positifs de l'apprentissage, sur le travail des centres de développement de la petite enfance et sur la qualité souhaitée d'un programme d'EPE.
- **Sensibilisation et raliement du public:** il existe un niveau élevé de compréhension et d'acceptation vis-à-vis la valeur et l'importance du développement et de l'apprentissage de la petite enfance.

*“Le but de la création d’environnements d’apprentissage de haute qualité pour les enfants de trois à cinq devra être de répondre aux besoins de l’enfant dans sa totalité, qu’il soit au foyer, suivant un programme d’apprentissage précoce et de garde d’enfants, à la maternelle et aux programmes de soutien ciblant à la fois l’enfant et les parents ou les tuteurs”.  
(Qualité de l’éducation publique au Canada – préparation à l’école: Un indice qui compte – Le partenariat d’apprentissage - 2007)*



### 5.3 Principes conceptuels du programme

- **Accessibilité et abordabilité:** toutes les familles auront accès aux programmes et aux services de soutien pour des frais qui seront abordables.
- **Qualité et normes du programme:** Un curriculum de base sera établi pour définir l'ensemble des activités et des méthodes d'apprentissage, suivant des normes spécifiques pour la qualité et la prestation du programme (par ex., éducation et certification EPE, formation continue, investissements dans le perfectionnement du personnel, licence et accréditation des centres, responsabilité en termes de suivi et d'aboutissements du programme, etc.).
- **Flexibilité du programme:** il y aura une série d'espaces de garde d'enfants abordable et de qualité qui sera mise à la disposition de tous les enfants, et pour tous les besoins – ex., nourrissons, enfants ayant des besoins particuliers, garde d'enfants d'âge scolaire, etc. En outre, il y aura certaines options de garde d'enfants plus souples ciblant certains secteurs de l'industrie en région rurale (ex., agriculture, pêche).
- **Environnements physiques:** des lignes directrices seront établies pour s'assurer que les espaces intérieurs et extérieurs favorisent la santé et la sécurité des enfants, des professionnels et des familles et soutiennent un environnement d'apprentissage positif et enrichissant.
- **Diversité du programme:** une prévision favorisant la diversification de la prestation

du programme (par ex., variété pédagogique) sera prévue, tout en demeurant en conformité avec les objectifs pédagogiques de base.

- **Main d'œuvre professionnelle:** une main d'œuvre professionnellement formée, licenciée et convenablement rémunérée est prévue pour l'éducation de la petite enfance; les salaires et les avantages sociaux refléteront le niveau de formation, la nature des tâches et l'étendue des responsabilités.
- **Base réglementaire:** des lois et des réglementations pertinentes seront développées et/ou modifiées pour:
  - Refléter l'esprit et le but de la vision précitée
  - Soutenir et renforcer les principes des meilleures pratiques et méthodes, et
  - Assurer la stabilité à long terme et la durabilité du système.

### 5.4 Responsabilité du programme

- **Résultats d'apprentissage:** des résultats précis à prévoir de l'apprentissage et du développement de l'enfant seront établis, et ceux-ci seront régulièrement suivis, évalués, et communiqués.
- **Résultats étendus aux niveaux sociaux et économiques:** des indicateurs issus des résultats sociaux et économiques spécifiques seront établis et régulièrement évalués et communiqués.



## 6. Sommaire



Si l'éducation de la petite enfance survivra et poursuivra son développement dans l'Î.-P.-É., ceci impliquera qu'un système visant à modifier et renforcer le réseau existant des centres de développement de la petite enfance de la province doit être mis en œuvre. Le gouvernement de l'Î.-P.-É. et la globalité des parties prenantes et des partisans de l'apprentissage précoce devront se réunir et collaborer pour concevoir et mettre en place le système décrit dans ce document. Ce sera une entreprise de grande envergure qui nécessitera la formulation d'une stratégie sur trois à cinq ans destinée à mettre en œuvre tous les éléments clés du nouveau système.



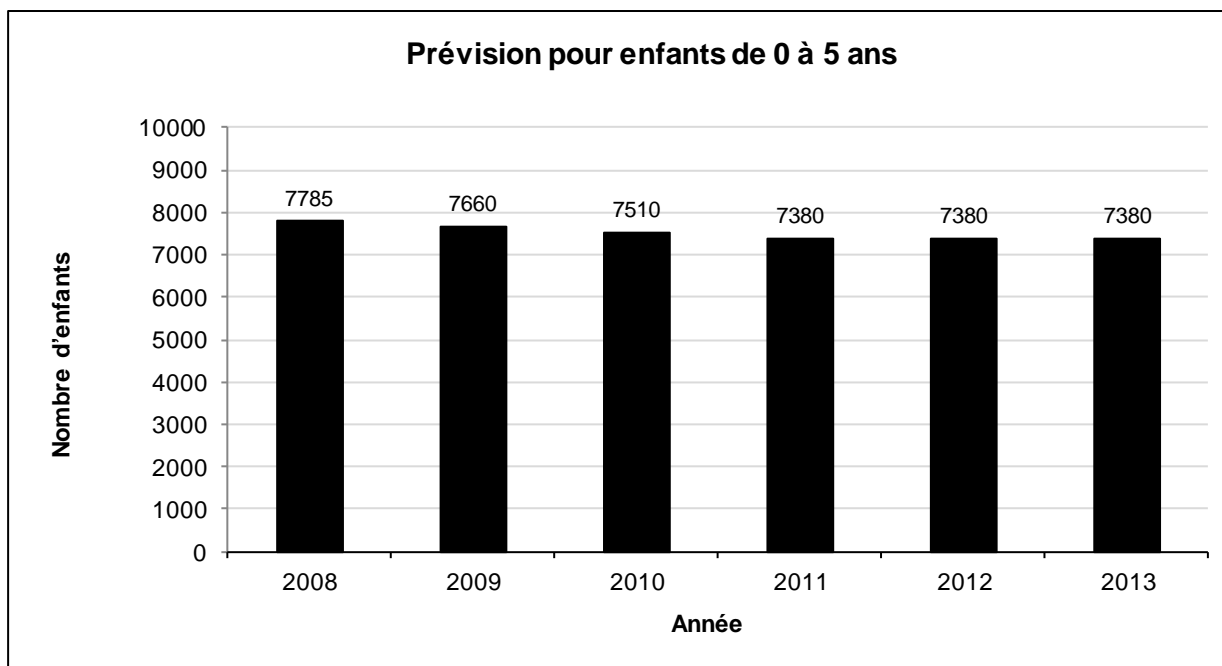
## Annexe

### Profil du secteur de l'éducation de la petite enfance de l'Î.-P.-É. - 2008

Les observations et les renseignements suivants esquissent un profil actuel du secteur de la petite enfance à l'Î.-P.-É.

#### 1. Le groupe des 0-5 ans – une prévision sur cinq ans

L'Île compte environ 7 800 enfants âgés de 0 à 5 ans (sur la base de l'estimation de la population de 2008). Il est prévu que le nombre d'enfants dans cette tranche d'âge diminuera légèrement pour atteindre environ 7 400 enfants au cours des cinq prochaines années.

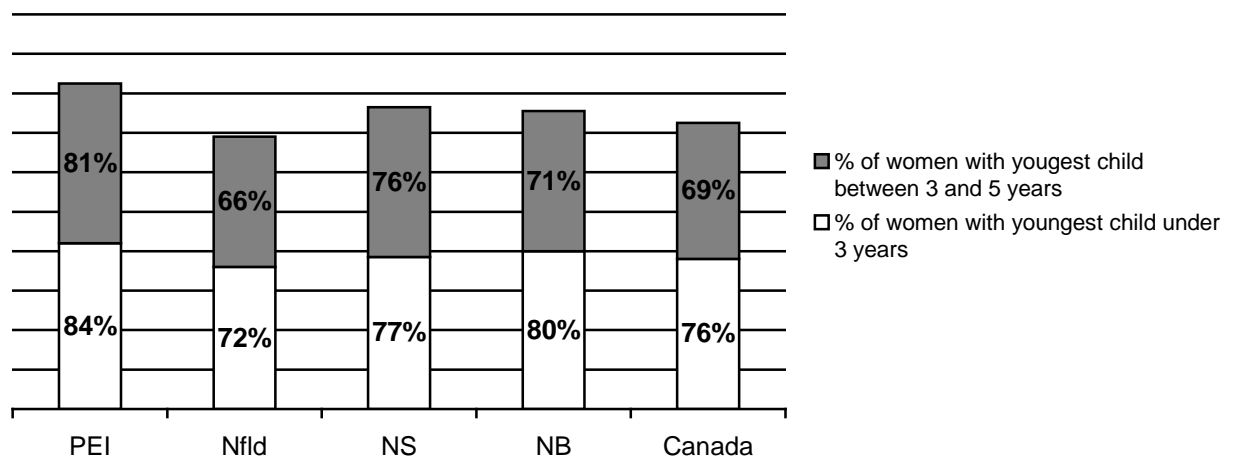




## 2. La participation des femmes au marché du travail de l'Î.-P.-É.

L'Î.-P.-É. comprend la plus importante tranche de mères de jeunes enfants qui sont toujours sur le marché du travail de la totalité des provinces et territoires du Canada. À l'Î.-P.-É., 80,6 % des femmes ayant des enfants de moins de 3 ans et 84 % des femmes ayant un enfant âgé entre 3 et 5 ans font toujours partie de l'effectif de l'Île. Bien que l'Î.-P.-É. ait le plus fort pourcentage d'enfants ayant accès aux espaces réglementés, le niveau d'accès actuel ne subvient qu'aux besoins de la moitié des enfants, environ, dont les mères sont sur le marché du travail.

**Pourcentage des femmes ayant des petits enfants et faisant toujours partie de la main d'œuvre**



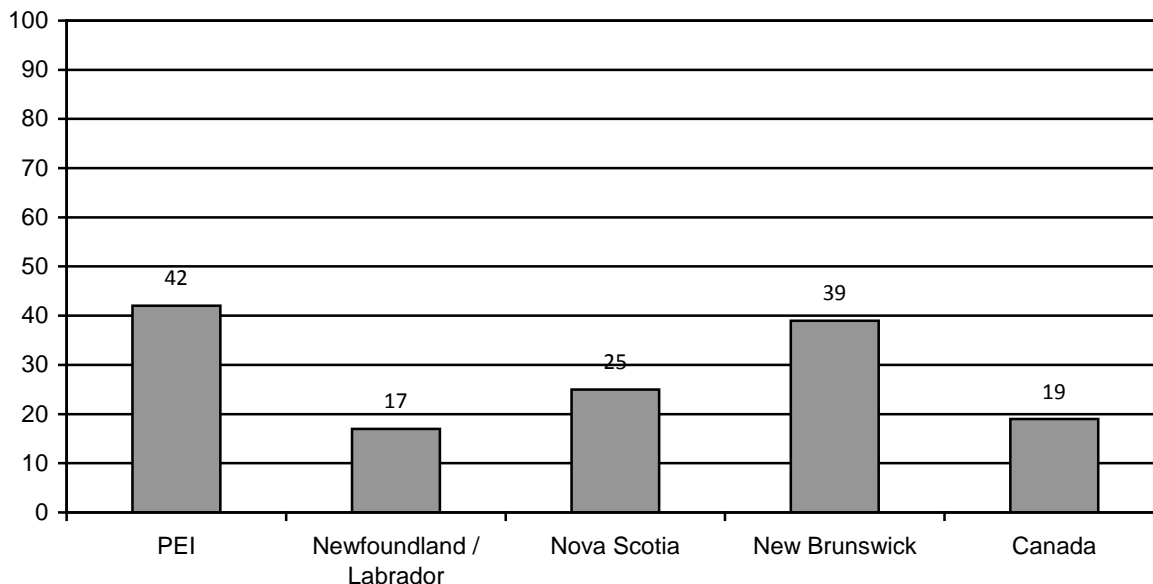


### 3. Services EPE disponibles aux parents en 2008

#### 3.1 Accès aux espaces réglementés

L'Î.-P.-É. détient le plus haut taux de disponibilité d'espaces réglementés, pour l'éducation de la petite enfance et la garde d'enfants (EPEGE), destinés aux enfants d'âge préscolaire (de la naissance à cinq ans). Dans l'ensemble du Canada – en moyenne – 19,3 % des enfants de cette tranche d'âge ont accès à un espace réglementé EPEGE. À l'Î.-P.-É., 42,4 % des enfants d'âge préscolaire ont accès à un tel espace. Ce nombre n'inclut pas les espaces supplémentaires disponibles dans les programmes de maternelle à mi-temps.

*Pourcentage des enfants d'âge préscolaire (0-5 ans) ayant accès à une place EPE réglementée*



Friendly, M., Beach, J. et Turiano, M. – EPEGE au Canada 2006. Université de Toronto, 2007.

Entre 2004 et 2008, le nombre des centres licenciés à l'Île a augmenté de 9 %, et le nombre des places licenciées à l'Île a augmenté de 26 %. En septembre 2008, 57 % des 527 personnes travaillant dans les centres licenciés pour les services de garde d'enfants sont certifiées.



### 3.2 *Places pour nourrissons et enfants ayant des besoins particuliers:*

Les centres de garde d'enfants licenciés de l'Î.-P.-É. offrent un total de 209 places pour les nourrissons (Charlottetown dispose de 90 places et Summerside en a 42).

219 enfants ayant des besoins particuliers fréquentent un total de 64 centres de garde d'enfants licenciés qui répondent à leurs besoins particuliers.

Financement visant à améliorer le rapport enfant/main d'œuvre et à renforcer leur assistance global.

- En 2007, 235 enfants ayant des besoins particuliers ont participé à des programmes EPEGE réglementés à l'Île
- En 2007, 1 547 enfants ont été subventionnés dans le but d'aider leurs parents à pouvoir couvrir les frais de participation à des programmes EPEGE réglementés

Entre 2006 et 2007, une augmentation d'environ 20 % du nombre des places EPEGE réglementées à l'Île a été notée. Toutefois, cette croissance a eu lieu sans recourir à aucune évaluation des besoins, analyse de l'offre actuelle, ou planification de la meilleure méthode à adopter pour mieux répondre aux besoins des enfants, familles et communautés.

Friendly, M., Beach, J. et Turiano, M. – EPEGE au Canada 2006. Université de Toronto, 2007.

### 3.3 *Coûts des services de garde licenciés*

Fourchette des frais payés par les parents à un centre de garde à plein temps licencié.

- 22 \$ - 41 \$ par jour pour les nourrissons.
- 16 \$ - 32 \$ par jour pour les enfants âgés de deux à cinq ans.

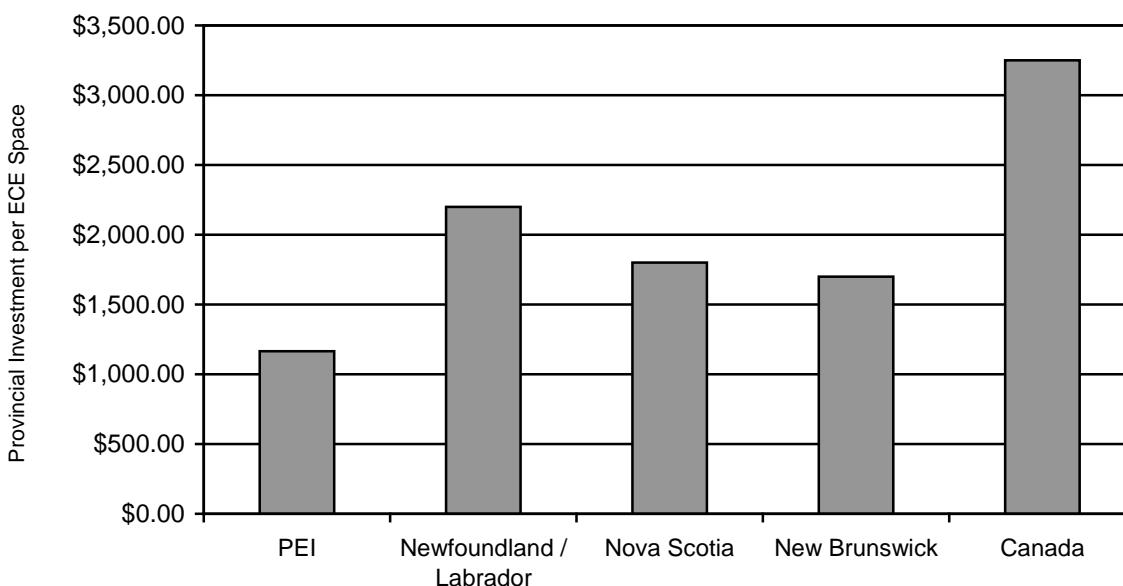




#### 4. Contribution financière publique pour l'éducation de la petite enfance

En dépit de la place prépondérante détenue dans la région en termes de nombre de places disponibles, la contribution provinciale de l'Î.-P.-É. à l'appui des places EPE réglementées est la plus faible dans la région de l'Atlantique, et la deuxième plus faible au Canada. Bien que l'investissement provincial/territorial moyen par place EPEGE est de 3 259 \$, l'Î.-P.-É. investit, de son côté, 1 166 \$ par place EPEGE réglementée:

*Provincial Contributions to Support ECE Spaces*



Friendly, M., Beach, J. et Turiano, M. – EPEGE au Canada 2006. Université de Toronto, 2007.

En moyenne mensuelle, 1 764 enfants (38 % des places) sont pris en charge par le programme de subventions pour les services de garde d'enfants.

Les frais journaliers payés sous forme de subventions pour les services de garde d'enfants sont les suivants:

- 30 \$ pour les nourrissons
- 23 \$ pour les enfants âgés de deux ans
- 22 \$ pour les enfants âgés de trois à cinq ans.